

Mémorial du génocide des Tutsis : “J’ai voulu installer au cœur de Paris un fragment du Rwanda”

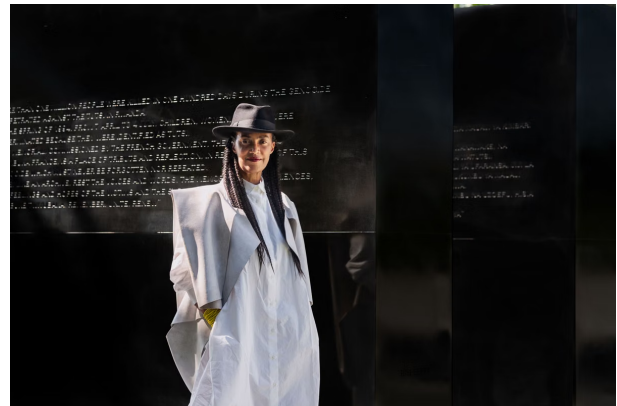
Mathieu Favier

Télérama, 9 juin 2026

L’artiste Grada Kilomba est à l’origine d’une œuvre visible depuis le 2 juin, à côté du pont des Invalides : deux monolithes noirs et réfléchissants où figure un texte commémoratif. Un pas important dans la reconnaissance par la France de la réalité du génocide.

L’Archive, un monument pour une reconnaissance nationale. Mardi 2 juin, Emmanuel Macron, en présence de son homologue rwandais Paul Kagame, a inauguré à Paris un mémorial pour les victimes du génocide des Tutsis au Rwanda, en 1994, où plus d’un million de personnes ont été assassinées. Un symbole fort qu’appelaient de ses vœux, depuis 2019, l’association Ibuka France, qui œuvre pour la mémoire des victimes du génocide. Si une dizaine de stèles existent déjà sur le territoire, « *elles n’ont qu’une dimension locale* », explique Marcel Kabanda, historien franco-rwandais et président d’Ibuka France, « *on voulait quelque chose qui porte la signature de l’État* ».

Après la publication, en mars 2021, du rapport Duclert — du nom de l’historien à la tête de la commission de recherche sur les ar-



« Créer un mémorial national est à la fois un honneur et une immense responsabilité », raconte Grada Kilomba, 58 ans, aux origines angolaises et santoméennes, ici devant « *L’Archive* », sur l’esplanade Habib-Bourguiba (7). Photo basecreative studio - Grada Kilomba/Cnap

chives françaises relatives au Rwanda — , reconnaissant « *un ensemble de responsabilités lourdes* » de l’État dans le génocide des Tutsis, Emmanuel Macron prononce deux mois plus tard un discours historique où il admet « *la responsabilité accablante* [de la France]

dans un engrenage qui a abouti au pire ». Cette même année, le projet de mémorial est entériné.

Reste à déterminer l'emplacement de l'œuvre, sujet de discussions en 2022. « *On voulait un endroit avec une grande visibilité, beau et fréquenté* », énumère Marcel Kabanda. Le choix se porte finalement sur l'esplanade Habib-Bourguiba (7), à côté du pont des Invalides, « *pour donner au mémorial un emplacement de prestige avec les rives de la Seine, classées au patrimoine mondial de l'Unesco, puis de l'inscrire dans un registre cohérent, à quelques centaines de mètres du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, au niveau du quai Jacques-Chirac* », détaille Martin Bethenod, directeur du Centre national des arts plastiques (Cnap).

Perspective décoloniale

Sous le patronage d'un comité constitué de l'État, de la Mairie de Paris, du Cnap, d'Ibuka France et d'un groupe d'experts artistiques, l'appel à projet lancé en 2023 est remporté par Grada Kilomba. « *Créer un mémorial national est à la fois un honneur et une immense responsabilité : il faut une œuvre poétique et élégante, pour rendre hommage à une communauté qui a tant souffert* », confie l'artiste de 58 ans, aux origines angolaises et santoméennes.

Pour réaliser le monument, elle s'est plongée dans des archives et a entrepris en 2024 un voyage au Rwanda pour échanger avec des survivants et comprendre le rapport de la po-

pulation au génocide. « *J'avais à cœur de me rendre dans les écoles. Le Rwanda est l'un des pays les plus jeunes du monde. Soixante-cinq pour cent de la population est née après le génocide de 1994* », note l'artiste. En demandant à des enfants ce qu'ils aimeraient voir un jour, en visitant Paris, la réponse d'une petite fille la marque : « *Je veux savoir qui a inventé le génocide, je veux voir leurs visages.* » « *Ça m'a fait prendre conscience que cette nouvelle génération ne veut pas d'une œuvre qui la représente, elle ne veut pas être regardée : elle veut regarder, questionner le silence de la communauté internationale, les personnes qui ont failli* », explique Grada Kilomba.

Alors, dans une perspective décoloniale chère à l'artiste, le regard est inversé. Grâce à un astucieux choix de matière — du laiton noir —, le visiteur est renvoyé à son reflet, en même temps qu'il lit le texte commémoratif figurant sur les deux monolithes. « *J'ai souhaité que le mémorial nous interroge sur nous-mêmes et ce qui nous mène à mettre en place des politiques de déshumanisation* », développe Grada Kilomba. Entre les deux blocs noirs, un espace béant auquel l'artiste donne plusieurs niveaux de lecture. Symbolique, pour représenter l'absence des millions de personnes tuées. Politique, pour questionner l'inaction et le silence de la communauté internationale. Spatial, pour exhorter les visiteurs à marcher sur le dallage et passer entre les deux stèles. Le tout produit une œuvre épurée, réminiscente de l'art minimal.

Modestes, les dimensions du mémorial (2,4 mètres de haut, 4,8 mètres de large) ont été

pensées par l'artiste pour être à taille humaine, « *il était très important pour moi que personne ne se sente intimidé* ». L'ouvrage est posé sur un large dallage en pierre de lave émaillée rendant hommage à l'imigongo, art rwandais caractérisé par des motifs géométriques, ici déclinés en triangles noirs et blancs. « *Cette pratique artistique, souvent réalisée par les femmes, a failli disparaître pendant le génocide où tant d'entre elles ont été tuées. J'ai voulu installer au cœur de Paris un fragment du Rwanda* », développe Grada Kilomba.

Nombreux compromis

La réalisation de l'œuvre a coûté 500 000 euros (financés par l'État français), a nécessité trois années de travail et de nombreuses négociations. Parmi elles, les inscriptions sur les deux stèles, en quatre langues — français, anglais, et les deux langues officielles du Rwanda, le kinyarwanda et le swahili. Grada Kilomba souhaitait un texte poétique ; finalement, « *il a fallu faire de nombreux compro-*

mis pour répondre aux attentes des gouvernements français et rwandais. Mais les mots auxquels je tenais ont été préservés », raconte l'artiste. Ainsi peut-on lire : « *Au printemps 1994, du 7 avril au 4 juillet, des enfants, des femmes et des hommes ont été exterminés parce qu'identifiés Tutsi.* »

Sur les quatre extrémités des deux blocs sont gravés « *Bisesero* », « *Nyamata* », « *Gisozi* », « *Murambi* », les principaux sites mémoriaux du génocide au Rwanda, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Au total, l'œuvre a connu vingt-sept changements. « *Il faut préserver son intégrité artistique tout en faisant preuve de souplesse [...] pour comprendre les besoins et les attentes des ministères des deux pays* », reconnaît l'artiste.

Cette œuvre, souligne Marcel Kabanda, n'est pas un monument de reconnaissance des responsabilités de la France dans le génocide, mais un monument de reconnaissance par la France de la réalité du génocide. Alors, martèle l'historien, « *s'agissant de la vérité de l'histoire et de la justice, il y a encore un travail à faire. Travaillons à savoir* ».